



Mise en ligne sur Sydeo.fr le 24.02.2026

DEPARTEMENT
ARDECHE
ARRONDISSEMENT
PRIVAS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 19/02/2026

Date de Convocation	05/02/2026		
Nombre de Délégués			
En exercice	69	Présents 38	Votants 45 Pouvoirs 7

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf février à 17 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes La Barnaudoise 07000 St Julien en St Alban, sous la présidence de Mr Jean Leynaud

Présent(e)s : Mr Leynaud Jean, Mr Féougier Adrien, Mme Bacconnier Céline, Mme Gache Nicole, Mr Miler Fabrice, Mme Prevost Marie, Mr Sallier Alain, Mr Giraud François, Mme Gigon Christine, Mr Arnaud Gilles, Mr Sangès Marc-Antoine, Mme Cotta Rachel, Mr Ferroussier Franck, Mme Bernard Françoise, Mr Constant Michel, Mr Louahala Ali-Patrick, Mr Vignal Christophe, Mme Curtius Patricia, Mme Tolfo Pascale, Mme Vernet Christine, Mr Mazzini Didier, Mr Sady Roland, Mr Monteux Christophe, Mr Chausi Clément, Mr Soubrillard Alain, Mr Dutrieux Jean-Louis, Mr Rossetti Bernard, Mr Coste Jérôme, Mr Giraud Francis, Mr Fougier Julien, Mr Rouby Thierry, Mme Vincent Josette, Mr Arto Jean, Mme Chareyre Sandrine, Mr Leveque Michel, Mr Jourdan Maurice, Mr Chaize Dominique, Mr Louche Alain

Excusé(e)s : Mr Bacconnier Alain, Mr Boyer Yves, Mme Serre Laetitia, Mr Hermier Fabrice, Mr Amblard Cyril, Mr Jeanne Jean-Pierre, Mr Reynaud Bernard, Mr Fougier Sébastien, Mme Serre Marie-Josée, Mme Faure Roalina, Mr Ambert Gérard, Mr Veyreinc François, Mr Bouchet Marc, Mr Blache François, Mr Rochette Thierry, Mme Briet Micheline, Mme Brielle Victoria, Mr Faure Olivier, Mr David Henri, Mr Vernet Sébastien, Mme Mouton Josiane, Mr Vivat Yann, Mr Heyraud Michel, Mme Brivet Sylvette, Mr Roche Stéphane, Mr Tramoni Philippe, Mr Hubert Francis, Mr Bernard Alain, Mr Pasero Fabien, Mme Labeille Stéphanie, Mme De Clercq Valérie, Mr Aurias Mickaël, Mr Savatier Paul, Mr Hilaire Robert

Pouvoirs : Mme Serre Laetitia a donné pouvoir à Mme Prevost Marie, Mr Amblard Cyril a donné pouvoir à Mr Giraud François, Mr Jeanne Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme Gigon Christine, Mr Veyreinc François a donné pouvoir à Mme Vernet Christine, Mr Heyraud Michel a donné pouvoir à Mr Rossetti Bernard, Mr Pasero Fabien a donné pouvoir à Mr Arto Jean, Mr Savatier Paul a donné pouvoir à Mr Chaize Dominique

Secrétaire de séance : Mr Mazzini Didier

2026/014 : Débat d'Orientation Budgétaire

Il est rappelé que le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 a été mis à disposition des membres du Comité Syndical sur leur espace personnel en ligne le 12/02/2026.

La teneur de ce rapport est rappelée en séance. Puis les membres sont invités à en débattre.

Ceci exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5711-1, L5211-36 et L2312-1, prévoyant pour les syndicats mixtes la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires au vu d'un Rapport d'Orientations Budgétaires préalablement adressé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 et D2312-3 afférent au contenu du Rapport d'Orientations Budgétaires,

Considérant qu'un Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 a été mis à disposition des élus le 12 Février 2026,

Considérant la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire lors de la présente séance du Comité Syndical,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par 45 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Prend acte que le Débat d'Orientations Budgétaires, sur la base d'un Rapport d'Orientations Budgétaires, a eu lieu ce jour, avant le vote du Budget Primitif 2026,
- Charge Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

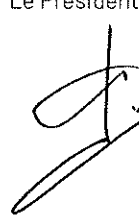
Pour extrait conforme à l'original,

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié exécutoire par Le Président

Le Pouzin, le 19/02/2026

Le Président, Jean Leynaud

 **sydeo**
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
COTON VALENTIGNEY
2 route du Barrage
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
sydeo.fr

Comité Syndical du 19 février 2026- Débat d'Orientation Budgétaire

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE RELATIF A L'EXERCICE 2026

SOMMAIRE

1. Cadre juridique et objectifs du rapport et du débat d'orientation budgétaire
2. Contexte économique relatif à l'année écoulée (2025)
3. Prospective financière pour les années à venir
4. Proposition budgétaire pour l'année 2026

1. CADRE JURIDIQUE ET OBJECTIFS DU RAPPORT ET DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) représente une étape essentielle et obligatoire de la procédure budgétaire des collectivités ou des établissements publics de coopération intercommunale tels que SYDEO. Il doit permettre d'informer les élus sur la situation financière du syndicat, dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif (BP).

Conformément à l'article L. 5211-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT), et s'agissant d'un syndicat mixte fermé comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, ce débat est tenu après la présentation par le Président d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Ce rapport doit comprendre :

- Les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes,
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement,
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives,
- La structure et l'évolution des dépenses et des effectifs,
- Les dépenses de personnel et les évolutions prévisionnelles,
- La durée du travail effective.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre d'évoquer les priorités de SYDEO pour l'année à venir, ainsi que les stratégies de financement ou d'autofinancement à favoriser.

À l'issue, une délibération doit être prise ne valant pas approbation des orientations mais prenant simplement acte de la tenue du débat. Le Rapport d'Orientation Budgétaire sera transmis aux collectivités adhérentes, à Monsieur le Préfet, et mis en ligne sur le site internet de SYDEO.

2. CONTEXTE ECONOMIQUE RELATIF A L'ANNEE ECOULEE (2025)

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ralentissent de nouveau en 2025. L'inflation en moyenne annuelle s'établit ainsi à +0,9 %, après +2,0 % en 2024 et deux années marquées par une forte inflation (+4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022).

2.1 Situation Budgétaire

- Le budget de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLE	2022	2023	2024	2025
Dépenses					
011.	Charges à caractère général	1 269 403,41 €	1 828 512,88 €	1 665 529,29 €	1 796 951,81 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	1 764 880,10 €	2 002 416,59 €	2 217 330,08 €	2 252 470,26 €
014.	Atténuations de produits	582 971,53 €	756 421,00 €	558 000,00 €	1 259 538,00 €
022.	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
023.	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 547 247,92 €	1 790 941,26 €	1 846 125,40 €	1 887 377,75 €
65.	Autres charges de gestion courante	46 020,24 €	70 775,40 €	77 499,31 €	193 576,57 €
66.	Charges financières	554 317,05 €	694 889,48 €	787 737,04 €	747 740,22 €
67.	Charges exceptionnelles	36 100,90 €	35 203,83 €	42 563,08 €	77 777,46 €
68.	Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	40 000,00 €	49 287,00 €	60 000,00 €
	Total des dépenses de fonctionnement	5 800 941,15 €	7 219 160,44 €	7 244 071,20 €	8 275 432,07 €
Recettes					
002.	Résultat d'exploitation reporté	240 002,45 €	548 483,44 €	382 606,14 €	403 543,83 €
013.	Atténuations de charges	1 100,00 €	- €	- €	- €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	509 595,52 €	529 194,85 €	541 571,27 €	548 420,33 €
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	6 467 433,86 €	7 389 548,60 €	8 013 413,39 €	8 714 620,65 €
74.	Subventions d'exploitation	2 649,80 €	8 829,58 €	- €	- €
75.	Autres produits de gestion courante	43 551,78 €	81 537,63 €	71 846,39 €	76 798,20 €
76.	Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77.	Produits exceptionnels	262 419,45 €	568 870,36 €	339 947,00 €	72 271,43 €
78.	Reprises sur amortissements et provisions	937,82 €	18 375,03 €	26 179,00 €	31 787,17 €
	Total des recettes de fonctionnement	7 527 690,68 €	9 144 839,49 €	9 375 563,19 €	9 847 441,61 €
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 726 749,53 €	1 925 679,05 €	2 131 491,99 €	1 572 009,54 €

La création de SYDEO, puis l'intégration de la commune du Teil, ont nécessité une structuration significative des services.

Ces évolutions se sont traduites par une organisation plus aboutie et une spécialisation accrue des métiers, afin de répondre de manière plus efficace aux exigences de nos partenaires institutionnels (Agence Régionale de la Santé, Direction Départementale des Territoires, Agence de l'eau, des services en charge de l'urbanisme), aux attentes des élus, ainsi qu'aux besoins croissants de nos abonnés.

Cette montée en compétence et en structuration participe à l'objectif constant d'assurer un service public de l'eau performant, sécurisé et de qualité.

Les charges à caractère général ont connu une évolution marquée sur la période 2022-2023, dans un contexte inflationniste accentué par la sortie de la crise sanitaire.

Cette inflation s'est traduite par une hausse généralisée des coûts de l'énergie (électricité, carburants, etc.), mais également par une augmentation significative des dépenses liées aux fournitures et aux prestations de services.

Depuis 2024, le syndicat s'est engagé dans une démarche de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Celle-ci repose notamment sur le renforcement de la politique d'achats : recours accru aux marchés publics, mise en concurrence systématisée (sollicitation de

plusieurs devis), formalisation d'un circuit de validation des achats et suivi renforcé des engagements comptables.

Parallèlement, des actions de rationalisation ont été conduites, notamment en matière de téléphonie avec la sélection d'un opérateur unique, ainsi que sur certains achats de fournitures, permettant d'optimiser les coûts et de sécuriser les procédures.

Les produits et les recettes du syndicat ont également évolué proportionnellement pour faire face à ce contexte inflationniste.

On observe également une évolution de l'actif (patrimoine) et du passif (endettement), directement liée à l'élargissement du périmètre d'intervention de SYDEO et à la volonté de remettre à niveau les équipements et infrastructures sur le territoire.

Parallèlement, les élus ont fait le choix d'intensifier les investissements destinés à renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en eau pour l'ensemble des abonnés.

• Le budget d'investissement

CHAPITRE	LIBELLE	2022	2023	2024	2025
	Dépenses				
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		- €	380 689,22 €	266 850,86 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	509 595,52 €	529 194,85 €	541 571,27 €	548 420,33 €
041.	Opérations patrimoniales		- €	27 492,96 €	5 176,22 €
13.	Subventions d'investissement		- €	44 249,00 €	14 529,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 314 729,72 €	1 485 667,87 €	1 816 798,10 €	1 586 766,22 €
20.	Immobilisations incorporelles	63 753,28 €	96 769,04 €	1 495,83 €	114 614,91 €
21.	Immobilisations corporelles	1 461 521,00 €	1 668 319,50 €	1 165 190,09 €	1 230 313,49 €
23.	Immobilisations en cours	1 010 899,25 €	2 588 961,60 €	2 550 214,87 €	3 935 751,56 €
26.	Participations et créances rattachées à des partic		- €	- €	- €
45.	Opérations pour compte de tiers		- €	- €	- €
	Total des dépenses d'investissement	4 360 498,77 €	6 368 912,86 €	6 527 701,34 €	7 702 422,59 €
	Recettes				
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	344 232,15 €	408 622,22 €	- €	- €
021.	Virement de la section d'exploitation		- €	- €	- €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 547 247,92 €	1 790 941,26 €	1 846 125,40 €	1 887 377,75 €
041.	Opérations patrimoniales		- €	27 492,96 €	5 176,22 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	656 912,24 €	1 303 240,64 €	1 543 072,91 €	1 727 995,66 €
13.	Subventions d'investissement	203 266,00 €	479 942,18 €	661 249,00 €	1 342 560,58 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	2 093 903,00 €	2 400 077,00 €
21.	Immobilisations corporelles	17 462,68 €	5 477,34 €	87 553,21 €	- €
26.	Participations et créances rattachées à des participations				50 000,00 €
27.	Autres immobilisations financières		- €	- €	5,00 €
45.	Opérations pour compte de tiers		- €	- €	- €
	Total des recettes d'investissement	4 769 120,99 €	5 988 223,84 €	6 259 396,48 €	7 413 192,21 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	408 622,22 €	- 380 689,22 €	- 268 304,86 €	- 289 230,38 €

L'année 2025 a de nouveau été marquée par un niveau d'investissement soutenu, avec 5 280 679,96 € HT de travaux mandatés, soit une progression de 30 % par rapport à l'exercice 2024.

Cette dynamique d'investissement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du pacte financier, tarifaire et technique adoptée par délibération du Comité Syndical en date du 5 novembre 2024.

Ce pacte traduit la volonté des élus de renforcer durablement la sécurisation de l'approvisionnement en eau sur l'ensemble du territoire du syndicat.

Les Restes à Réaliser (RAR) à reporter sur l'exercice 2026 représentent un volume financier non négligeable : 3 239 994 € HT en dépenses et 2 036 399 € HT en recettes.

S'agissant de l'offre bancaire, un partenariat a été noué avec la Banque des Territoires, permettant à SYDEO d'accéder au dispositif « Aqua Prêt ».

Ce dispositif offre des conditions particulièrement adaptées aux spécificités de nos activités, tant en matière de souplesse de mobilisation des financements que de durée d'amortissement, pouvant aller jusqu'à 60 ans.

Cette faculté permet d'aligner la durée de remboursement des emprunts sur la durée de vie réelle des infrastructures et des ouvrages financés, dans une logique d'amortissement patrimonial.

À titre de comparaison, les établissements bancaires traditionnels limitent généralement les durées d'emprunt à 30 ans, ce qui peut créer un décalage entre la durée de financement et la longévité des équipements.

Pour rappel, trois nouveaux emprunts pour un montant total de 2 400 077,00 € HT sur 60 ans, avec un taux moyen de 2,2%, ont été contractés en 2025 pour financer nos investissements.

Les principaux indicateurs financiers et état de la dette

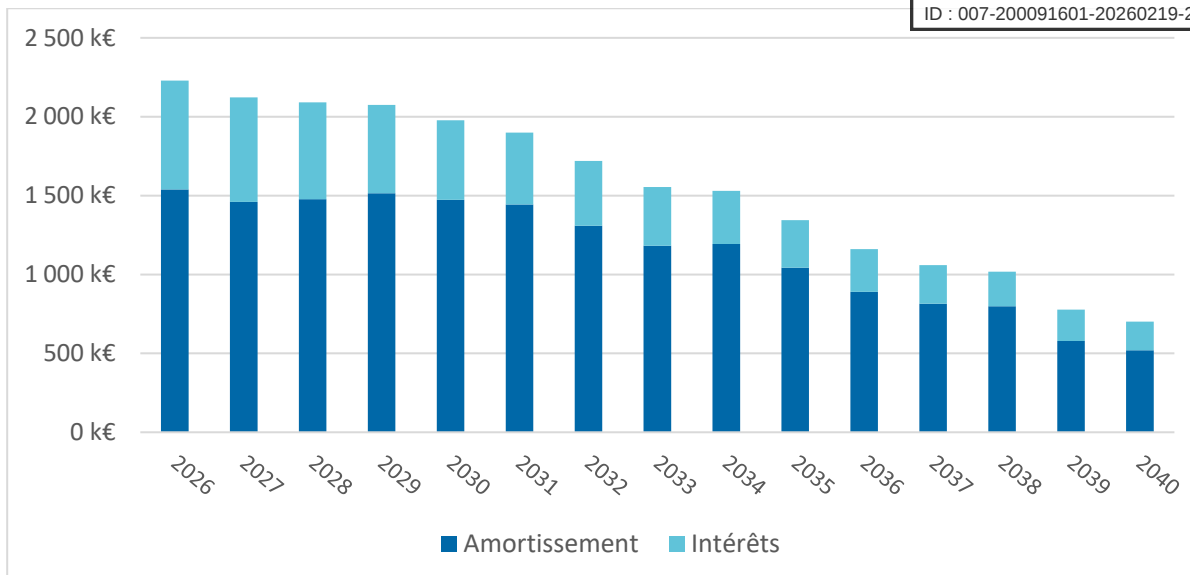
	2022	2023	2024	2025
Dépenses Réelles de fonctionnement (hors charges financières)	3 663 275,28	4 658 125,87	4 518 358,68	5 502 536,64
Recettes Réelles de fonctionnement (hors charges exceptionnelles)	6 514 735,44	7 479 915,81	8 085 259,78	8 791 418,85
EPARGNE DE GESTION	2 851 460 €	2 821 790 €	3 566 901 €	3 288 882 €
Charges financières (hors intérêts pour compte courant)	554 317,05	694 889,48	787 737,04	747 740,22
EPARGNE BRUTE	2 297 143 €	2 126 900 €	2 779 164 €	2 541 142 €
Remboursement en capital	1 314 729,72	1 485 667,87	1 816 798,10	1 586 766,22
EPARGNE NETTE	982 413 €	641 233 €	962 366 €	954 376 €
CRD	17 984 736 €	20 815 502 €	21 185 216 €	22 107 912 €
Capacité de désendettement	7,8 ans	9,8 ans	7,6 ans	8,7 ans
Nb de contrat d'emprunt au 31/12	87	89	86	79
Taux d'épargne brute	35%	28%	34%	29%
Volume d'Investissements	2 536 173,53 €	4 354 050,14 €	3 716 900,79 €	5 280 679,96 €

Après une évolution notable de l'encours de la dette à fin 2023, principalement liée à l'intégration du passif de la commune du Teil à la suite de son adhésion, le capital restant dû à fin 2025 évolue en cohérence avec le rythme des investissements structurants nécessitant un recours à l'emprunt.

Bien que quatre nouveaux emprunts aient été contractualisés sur la période, **le ratio d'extinction de la dette** (capacité de désendettement) s'établit à **8,7 ans** à fin 2025.

Ce niveau demeure globalement satisfaisant, au regard du seuil d'alerte généralement admis pour les collectivités de notre strate, situé autour de 12 ans.

Par ailleurs, le profil d'extinction global de la dette présente les flux de remboursement suivants, avec une baisse significative du capital à rembourser à compter de 2032 :



Le **taux d'épargne brute s'établit à 29%** en 2025 et en recul par rapport à 2024. Ce recul s'explique principalement par un rattrapage des versements à l'Agence de l'Eau à hauteur de 350K€ HT sur l'exercice 2025.

L'épargne nette, quant à elle, se stabilise à près de 950 K€ HT, traduisant le maintien d'un niveau d'autofinancement satisfaisant.

Par ailleurs, les recettes réelles de fonctionnement enregistrent une progression de +605 K€ HT en 2025 par rapport à 2024. Cette évolution résulte des ajustements tarifaires votés par le Comité Syndical afin de poursuivre la politique d'investissement prévue dans le cadre du pacte technique, financier et tarifaire, avec la mise en œuvre d'une harmonisation conduisant à l'application de tarifs identiques sur l'ensemble du territoire.

Le **taux d'épargne brute** est déterminé par le rapport entre l'épargne brute d'une Collectivité et ses recettes réelles de fonctionnement. Ce taux d'épargne brute permet d'analyser la santé financière d'une Collectivité locale. Plus le taux est élevé et plus la collectivité dispose de ressources financières pour réaliser ses investissements. Toutefois un seuil prudentiel existe. Si le taux d'épargne brute est inférieur à 10% alors on considère que la situation financière de la collectivité est dégradée.

2.2 Evolution de l'assiette de facturation

Pour rappel, l'ensemble du territoire national a été marqué par d'importants épisodes de sécheresse en 2022 et 2023. Cette situation a entraîné une baisse quasi généralisée des consommations des abonnés des services publics d'eau potable.

Sur le territoire de SYDEO, cette diminution a atteint environ 10 % des volumes consommés en 2023.

En 2024, le recul des consommations s'est nettement atténué, la baisse étant limitée à 2 %.

L'exercice 2025 marque une stabilisation des volumes, avec une légère progression estimée à +4 %, liée notamment à la poursuite du développement d'activité d'un industriel présent sur le territoire.

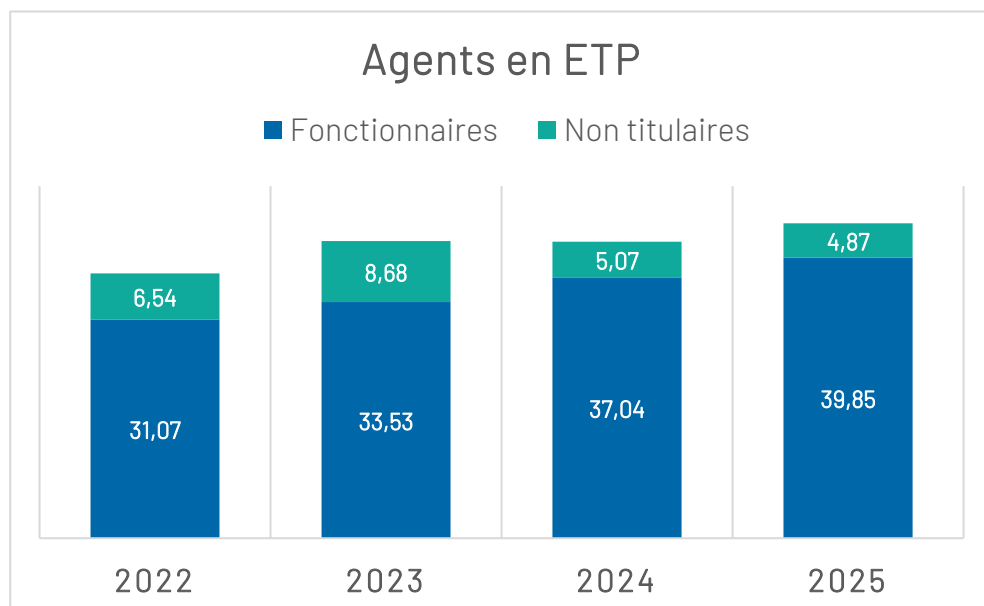
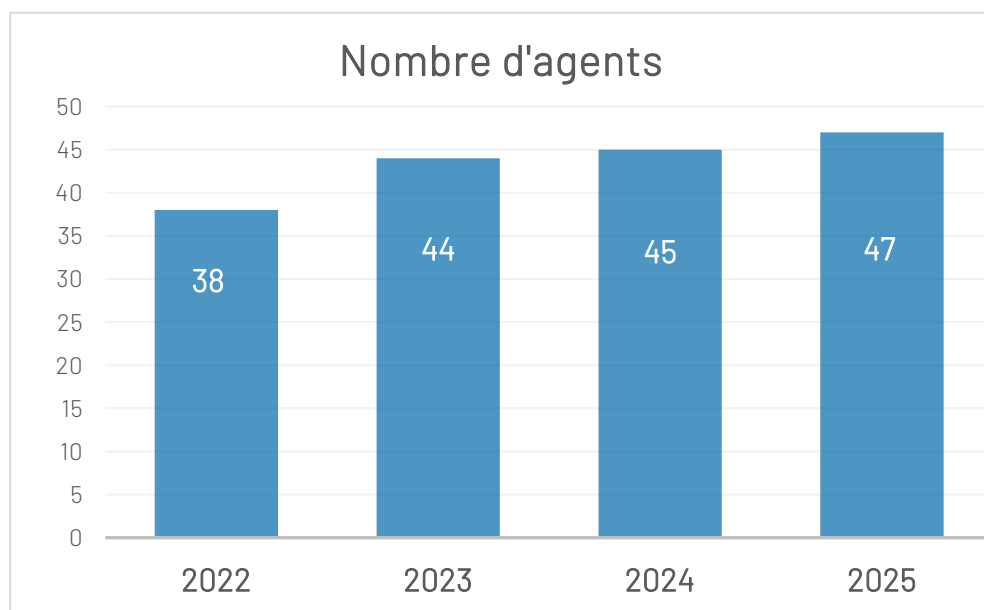
Commune	2025	2024	Evo	2025	2024	Evo
	Consommation Facturée	Consommation Facturée		Consommation 365 jours	Consommation 365 jours	
AJOUX	3 560 m ³	3 526 m ³	1%	3 701 m ³	3 561 m ³	4%
ALISSAS	70 209 m ³	55 598 m ³	26%	74 755 m ³	73 591 m ³	2%
BAIX	76 201 m ³	70 737 m ³	8%	80 453 m ³	74 934 m ³	7%
BEAUVENE	7 625 m ³	8 025 m ³	-5%	8 045 m ³	8 061 m ³	0%
CHALENCON	12 019 m ³	11 532 m ³	4%	12 822 m ³	12 023 m ³	7%
CHOMERAC	138 246 m ³	147 346 m ³	-6%	146 649 m ³	146 463 m ³	0%
COUX	62 568 m ³	61 812 m ³	1%	65 928 m ³	64 670 m ³	2%
CREYSSEILLES	7 244 m ³	6 502 m ³	11%	7 667 m ³	6 991 m ³	10%
CRUAS	146 203 m ³	139 775 m ³	5%	156 807 m ³	151 647 m ³	3%
FLAVIAC	50 152 m ³	50 051 m ³	0%	55 441 m ³	57 576 m ³	-4%
GLUIRAS	13 082 m ³	10 895 m ³	20%	13 251 m ³	13 082 m ³	1%
GOURDON	3 494 m ³	3 330 m ³	5%	3 608 m ³	3 253 m ³	11%
LE POUZIN	403 075 m ³	349 213 m ³	15%	432 323 m ³	346 085 m ³	25%
LE TEIL	342 167 m ³	387 575 m ³	-12%	363 193 m ³	384 211 m ³	-5%
LYAS	23 297 m ³	25 499 m ³	-9%	24 356 m ³	24 514 m ³	-1%
MARCOLS LES EAUX	12 286 m ³	9 999 m ³	23%	12 516 m ³	11 718 m ³	7%
MEYSSE	60 095 m ³	57 084 m ³	5%	63 933 m ³	60 258 m ³	6%
POURCHERES	5 750 m ³	5 455 m ³	5%	5 907 m ³	5 288 m ³	12%
PRANLES	19 165 m ³	21 291 m ³	-10%	20 267 m ³	18 966 m ³	7%
PRIVAS	490 878 m ³	492 706 m ³	0%	540 264 m ³	542 512 m ³	0%
ROCHEMAURE	113 991 m ³	96 920 m ³	18%	121 007 m ³	101 256 m ³	20%
ROCHESSAUVÉ	20 185 m ³	18 624 m ³	8%	21 875 m ³	18 979 m ³	15%
ROMPON	57 901 m ³	49 501 m ³	17%	59 778 m ³	54 930 m ³	9%
SAINT BAUZILE	15 525 m ³	16 689 m ³	-7%	17 557 m ³	15 707 m ³	12%
SAINT CIERGE LA SERRE	11 040 m ³	11 733 m ³	-6%	11 606 m ³	11 978 m ³	-3%
SAINT ETIENNE DE SERRE	8 479 m ³	8 110 m ³	5%	8 820 m ³	8 415 m ³	5%
SAINT JULIEN DU GUA	7 618 m ³	7 311 m ³	4%	7 716 m ³	7 604 m ³	1%
SAINT JULIEN EN ST ALBAN	71 151 m ³	73 417 m ³	-3%	74 038 m ³	83 168 m ³	-11%
SAINT LAGER BRESSAC	43 220 m ³	43 988 m ³	-2%	45 982 m ³	45 417 m ³	1%
SAINT MARTIN SUR LAVEZON	16 790 m ³	16 289 m ³	3%	18 588 m ³	18 644 m ³	0%
SAINT PIERRE LA ROCHE	1 094 m ³	1 568 m ³	-30%	1 215 m ³	1 364 m ³	-11%
SAINT PRIEST	47 913 m ³	48 861 m ³	-2%	50 315 m ³	47 330 m ³	6%
SAINT SYMPHORIEN SS						
CHOMERAC	35 603 m ³	38 130 m ³	-7%	37 312 m ³	36 282 m ³	3%
SAINT VINCENT DE BARRES	39 329 m ³	42 780 m ³	-8%	41 933 m ³	45 679 m ³	-8%
VEYRAS	61 331 m ³	58 086 m ³	6%	65 796 m ³	65 021 m ³	1%
Total	2 498 486 m ³	2 449 958 m ³	2%	2 675 423 m ³	2 571 177 m ³	4%

2.3 Les ressources humaines

- Les effectifs

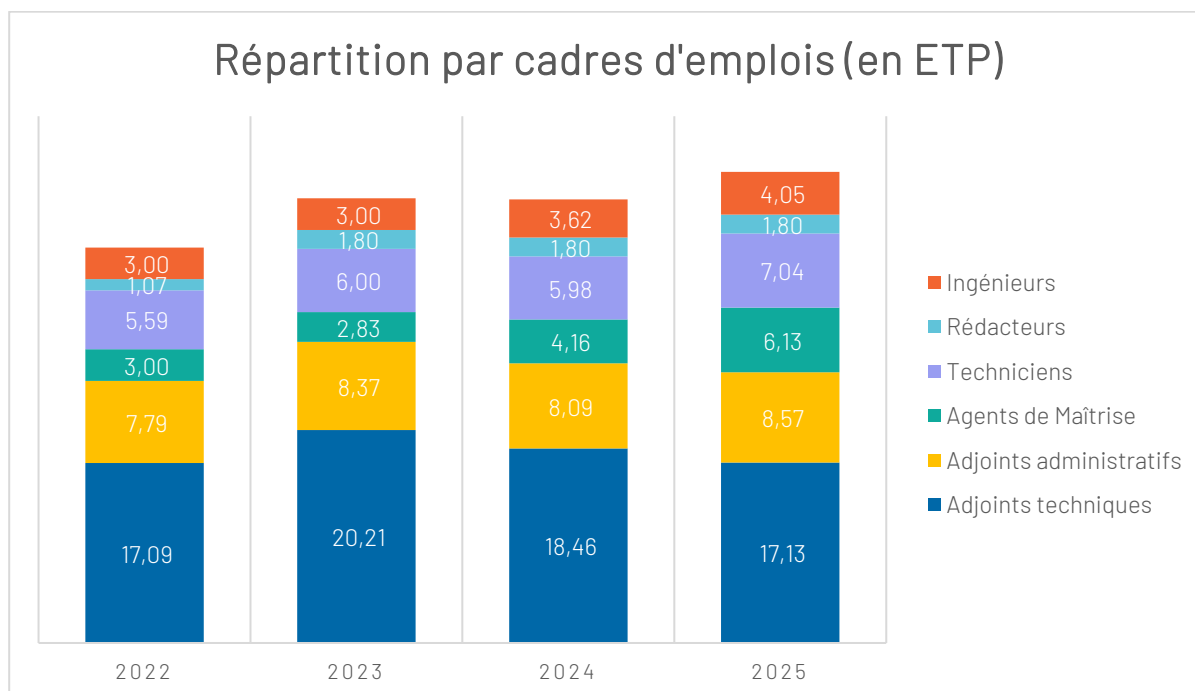
Les effectifs de Sydeo en 2025 sont composés de 47 agents représentant plus de 45 Equivalents Temps Pleins (ETP) qui se répartissent de la manière suivante :

- 40 agents titulaires de la fonction publique territoriale,
- 5 agents contractuels.



L'évolution des effectifs est principalement liée à la structuration et l'organisation des services de SYDEO, dont la création au 1^{er} janvier 2022 est relativement récente. A cela s'ajoute l'intégration de la commune de Le Teil avec 4000 abonnés au 1^{er} janvier 2023, qui a conduit à de

nouveaux recrutements.



Concernant la répartition par cadre d'emploi, on note certaine évolution liée principalement à la structuration des services et à l'agrandissement du périmètre d'intervention du syndicat.

Cette progression impacte principalement deux cadres d'emploi :

- Des Adjoints Techniques qui sont passés Agents de Maîtrise (évolution de carrières),
- Le recrutement d'un ingénieur pour encadrer le service patrimoine en cours d'année 2024.

• Les dépenses de personnel

	2022	2023	2024	2025
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	1 764 558 €	2 002 417 €	2 217 330 €	2 252 470 €
dont personnel affecté	43 962 €	1 098 €	- €	16 631 €
dont cotisations	565 298 €	626 829 €	729 730 €	809 245 €
dont salaires bruts	1 125 898 €	1 293 189 €	1 404 400 €	1 426 593 €
dont COS	29 400 €	81 300 €	83 200 €	*

* Les dépenses imputables au Comité des Œuvres Sociales (COS) s'effectuent depuis l'exercice 2025 sur le Chapitre 65 Autres Charges de gestion et non plus sur les dépenses de charges de personnel en accord avec le service de Gestion Comptable de Privas.

Détails	2022	2023	2024	2025
Prime IFSE brute	178 624,29 €	193 188,68 €	210 426,29 €	252 246,23 €
Heures supplémentaires brutes	16 962,58 €	30 910,00 €	29 782,61 €	33 487,58 €
NBI brute	7 569,28 €	7 133,00 €	8 725,18 €	9 773,76 €
Supplément Familial de Traitement	11 591,95 €	13 045,93 €	13 043,05 €	14 458,28 €
Tickets repas	31 310,50 €	40 245,00 €	41 652,00 €	56 289,40 €

La progression des dépenses de personnel est directement liée à la structuration du syndicat ainsi qu'à l'évolution de son périmètre d'intervention.

Pour mémoire, le point d'indice de la fonction publique a été revalorisé de 3,5 % en 2022 puis de 1,5 % en 2023, contribuant mécaniquement à l'évolution de la masse salariale.

Par ailleurs, les élus ont validé l'harmonisation de certains avantages sociaux (adhésion au Comité des Œuvres Sociales – COS – et mise en place des titres-restaurant), afin de garantir une équité de traitement entre l'ensemble des agents de SYDEO.

Les agents ont également bénéficié, sur cette période, de la mise en œuvre de la prime dite « Macron ».

Enfin, la nouvelle organisation, qui vise une plus grande spécialisation des métiers, suppose le déploiement d'outils plus performants. À ce titre, il est notamment envisagé de :

- Déployer la télérelève sur l'ensemble du territoire à horizon 10 ans ;
- Se doter d'un outil de facturation plus performant intégrant un module « interventions » ;
- Mettre en place un outil permettant la production de balances hydrauliques (bilan entrées/sorties) ;
- Déployer un nouveau Système d'Information Géographique (SIG) afin de renforcer la connaissance et la gestion du patrimoine.

La réussite de ces projets impliquera également un accompagnement renforcé des agents, avec la mise en place de cycles de formation adaptés afin de soutenir la montée en compétences.

Cette évolution organisationnelle s'inscrit dans une logique de modernisation, mais également de maîtrise et de rationalisation des effectifs. L'objectif demeure de garantir le meilleur service public d'eau potable possible, dans un contexte en constante évolution, marqué par des avancées technologiques rapides.

- Le temps de travail effectif

Le temps de travail effectif annuel pour un temps plein est de 1607H, sans dérogations pour sujétions liées à la nature des missions ou aux cycles de travail.

Les durées hebdomadaires du travail varient entre les services selon les horaires de chacun, créant un droit à RTT différent selon les cas.

A ce temps de travail effectif de 1607H par an, s'ajoutent des astreintes. En dehors des horaires de service, l'astreinte est assurée 7 jours sur 7 par 2 responsables techniques et 3 agents techniques.

3. PROSPECTIVE FINANCIERE POUR LES ANNEES A VENIR

Le Comité Syndical a adopté par délibération du 05/11/2024 un pacte financier, tarifaire et technique. Ce pacte est un véritable projet de territoire, il participe également à construire une vraie identité et une vraie solidarité au sein du syndicat SYDEO.

Celui-ci s'articule autour de 3 axes majeurs :

- **Axe 1 : Le plan pluriannuel d'investissement**

Un programme pluriannuel d'investissements structurants (PPI) a été défini sur la période 2024-2036, pour un montant total estimé à 39 500 000€ (26 973 000€ nets de subventions). En complément, SYDEO devra réaliser des « investissements de maintien » (2 000 000 €/an) : 1 000 000 € par an pour assurer le bon fonctionnement du service et 1 000 000 € par an de renouvellement patrimonial (canalisations). Ces investissements structurants ont vocation à sécuriser l'alimentation en eau potable pour les prochaines décennies.

- **Axe 2 : La prospective financière**

Le syndicat veillera à maintenir une capacité de désendettement de l'ordre de 7-8 années, et à ne pas dépasser durablement le « seuil d'alerte » de 12 ans.

Le suivi financier sera réalisé globalement sans recourir à une comptabilité analytique par secteur géographique.

Une augmentation régulière des tarifs de l'ordre de 3% à 5% par an est envisagée afin de réaliser le programme d'investissements tout en maintenant une situation financière saine, notamment en cas de diminution des volumes vendus.

Le syndicat veillera à conserver un solde global de clôture de 1 400 000€ (environ trois mois de dépenses d'exploitation).

Le financement du programme d'investissement sera réalisé en partie par des emprunts à long terme (50 voire 60 ans) contractés auprès de la Banque des Territoires.

- **Axe 3 : L'harmonisation des tarifs**

Le pacte prévoit d'uniformiser les tarifs sur le territoire dès 2025 selon les modalités suivantes :

- Une part fixe du tarif progressive selon le diamètre du compteur.

Part fixe selon diamètre du compteur	10 à 15 mm	20 mm	25 mm	30 mm	40 mm	50 mm	60 mm	80 mm	100 mm
Tarif ex SMOP 1 en 2024	80,00 €	134,47 €	168,58 €	234,84 €	320,46 €	370,16 €	425,03 €	529,66 €	634,29 €
2025 (+3%)	68,32 €	138,50 €	173,64 €	241,89 €	330,07 €	381,26 €	437,78 €	545,55 €	653,32 €

- Une part proportionnelle avec mise en place d'un tarif progressif avec 4 tranches à partir de 2025 :



Il a été décidé de ne pas appliquer le barème progressif aux usagers industriels et aux agriculteurs : seule la tranche 2 « de référence » s'appliquerait quelle que soit leur consommation.

Tarifs	Théorique 2024	2025 (+3%)
Tranche 1 : 0-40	1,41 €	1,45 €
Tranche 2 (référence) : 40-80	1,88 €	1,94 €
Tranche 3 : 80-120	2,35 €	2,42 €
Tranche 4 : >120	2,94 €	3,03 €

Enfin, est également prévu la création d'un « observatoire des consommations et de la tarification » afin d'assurer un suivi régulier de l'évolution des consommations par tranches et par catégories d'usagers.

Cette harmonisation tarifaire est un acte fort issu d'une vision volontariste des élus pour poser les fondations solides et solidaires d'une politique partagée de l'eau sur l'ensemble du territoire SYDEO.

Les principaux résultats de la prospective financière établie durant l'année 2024 et issus du pacte financier sont les suivants :

Résultats de la simulation	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Epargne brute	2 163 k€	2 311 k€	2 280 k€	2 221 k€	2 312 k€	2 377 k€	2 520 k€	2 742 k€	2 922 k€	3 121 k€	3 317 k€	3 530 k€	3 763 k€
Remboursement en capital des emprunts	1 772 k€	1 578 k€	1 588 k€	1 654 k€	1 715 k€	1 814 k€	1 780 k€	1 771 k€	1 587 k€	1 454 k€	1 500 k€	1 383 k€	1 262 k€
Epargne nette	391 k€	733 k€	692 k€	567 k€	597 k€	563 k€	740 k€	971 k€	1 336 k€	1 667 k€	1 817 k€	2 146 k€	2 501 k€
Encours de dette au 31/12/n	22 941 k€	27 452 k€	32 856 k€	34 680 k€	37 394 k€	38 384 k€	37 439 k€	37 682 k€	37 826 k€	38 299 k€	38 567 k€	38 581 k€	37 753 k€
Dont emprunt nouveau	3 673 k€	6 088 k€	6 992 k€	3 478 k€	4 430 k€	2 803 k€	836 k€	2 014 k€	1 730 k€	1 927 k€	1 767 k€	1 397 k€	434 k€
Capacité de désendettement (en années)	10,6	11,9	14,4	15,6	16,2	16,1	14,9	13,7	12,9	12,3	11,6	10,9	10,0
Dotation aux amortissements (nettes des reprises de sub.)	1 299 k€	1 391 k€	1 542 k€	1 712 k€	1 801 k€	1 912 k€	1 986 k€	2 020 k€	2 085 k€	2 153 k€	2 232 k€	2 310 k€	2 388 k€
Résultat d'exploitation	864 k€	919 k€	738 k€	509 k€	511 k€	465 k€	534 k€	722 k€	837 k€	968 k€	1 085 k€	1 219 k€	1 375 k€
Solde global de clôture	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€
Investissements réalisés	4 519 k€	7 786 k€	9 849 k€	7 657 k€	6 938 k€	5 177 k€	2 899 k€	2 944 k€	3 024 k€	3 552 k€	3 541 k€	3 499 k€	2 890 k€
Recette tarifaire	6 610 k€	6 808 k€	7 047 k€	7 293 k€	7 548 k€	7 813 k€	8 086 k€	8 369 k€	8 662 k€	8 965 k€	9 279 k€	9 604 k€	9 940 k€
Volumes vendus (m3)	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773

Les hypothèses retenues dans cette prospective sont les suivantes :

- Bases facturables : évolution de 0%/an,
- Evolution des tarifs : 3 %/an,
- Evolution des recettes hors facturations abonnés : 1%/an,
- Evolution des dépenses réelles (hors intérêt de la dette) : 2%/an,
- Durée d'amortissement moyenne : 45 ans,
- Subventions des investissements structurants : ≈ 30%,
- Maintien d'une trésorerie de sécurité : 1 400 000€,
- Taux d'intérêt des emprunts : 4%,
- Durée des emprunts 40 ans.

Cette prospective sera actualisée au fil du temps afin d'apprécier la situation financière et comptable du syndicat

4. PROPOSITION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026

4.1 Budget prévisionnel

4.1.1 La section de fonctionnement

CHAP	CHAPITRE_LIB	Budget 2025 (avec DM)*	Proposition 2026
Dépenses			
011.	Charges à caractère général	2 024 500,00 €	1 996 500,00 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	2 342 600,00 €	2 371 000,00 €
014.	Atténuations de produits	1 260 000,00 €	950 000,00 €
022.	Dépenses imprévues	10 000,00 €	
023.	Virement à la section d'investissement		
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
65.	Autres charges de gestion courante	227 300,00 €	229 100,00 €
66.	Charges financières	839 057,14 €	770 000,00 €
67.	Charges exceptionnelles	137 320,00 €	115 000,00 €
68.	Dotations aux amortissements et aux provisions	60 000,00 €	60 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		8 900 777,14 €	8 491 600,00 €
Recettes			
002.	Résultat d'exploitation reporté	403 543,83 €	78 541,88 €
013.	Atténuations de charges	- €	
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	550 000,00 €
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	8 440 389,00 €	8 930 889,06 €
74.	Subventions d'exploitation	- €	
75.	Autres produits de gestion courante	92 000,00 €	75 000,00 €
76.	Produits financiers	- €	
77.	Produits exceptionnels	144 350,00 €	67 500,00 €
78.	Reprises sur amortissements et provisions	40 000,00 €	40 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement		9 670 282,83 €	9 741 930,94 €
EBE (Excédent Brut d'Exploitation)		1 838 931,86 €	2 689 289,06 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (Recettes - Dépenses)		769 505,69 €	1 250 330,94 €

*Budget 2025 intégrant l'ensemble des décisions modificatives.

○ Les recettes de fonctionnement :

▪ Les recettes liées aux ventes d'eau

L'hypothèse retenue lors du budget 2026 est de conserver l'assiette de facturation de 2024 pour un volume de 2 450 000 m³, à laquelle sont appliquées les évolutions tarifaires votées par le Comité Syndical du 18 décembre 2025.

Les recettes des ventes d'eau et liées aux autres activités du services (travaux, frais de gestion,) sont évaluées à ce jour à 8 930 890€ HT et constituent notre principale ressource

financière.

▪ **Les autres recettes**

Les autres recettes proviennent d'une part des prestations de facturation opérées pour le compte des communes compétentes en matière d'assainissement collectif (Facturation unique). D'autre part, nous fournissons également une prestation relative à la fourniture d'un fichier abonné avec les consommations relevés pour les collectivités souhaitant réaliser elles-mêmes leur propre facturation (cas de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et de la commune de le Teil).

○ *Les dépenses de fonctionnements :*

▪ **Les dépenses courantes**

Les dépenses courantes de fonctionnement proposées sont globalement stables par rapport à 2025. Les principales dépenses liées au fonctionnement du syndicat sont désormais encadrées par la passation de marchés pluriannuels. Une attention particulière est encore portée par le syndicat sur ces dépenses afin de les optimiser et de les rationaliser.

Cependant, une partie du produit des recettes sera reversée à l'Agence de l'Eau au titre de ses redevances à hauteur de 1 195 000€ HT :

- Solde de la redevance modernisation des réseaux,
- Solde de la redevance pollution,
- Redevance prélèvement,
- Redevance consommation en eau potable,
- Redevance performance des réseaux d'eau potable.

▪ **La masse salariale**

Les dépenses relatives aux ressources humaines (masse salariale, formation, comité des œuvres sociales, ...) sont estimées 2 371 000€ HT en légère augmentation par rapport à 2025 pour tenir compte des évolutions suivantes :

- Des évolutions des carrières,
- De l'instauration d'une Prime d'Intéressement à la Performance Collective (30 000 €),
- De l'instauration d'une Protection Sociale Complémentaire pour les dépenses de santé et généralisation (9000€),
- D'un étoffement du service administration générale par un éventuel poste supplémentaire.

Les effectifs devraient se stabiliser dans les années à venir, à la suite des importants travaux organisationnels et de structuration des services.

Les charges de personnel représentent à ce jour **31%** des dépenses de fonctionnement hors amortissements.

○ *L'équilibre de la section de fonctionnement :*

L'excédent brut d'exploitation (épargne brute) est estimé à 2 689 289€ HT.

Cet indicateur correspond aux recettes réelles de fonctionnement, diminuées des charges réelles de fonctionnement. Il permet de caractériser la bonne santé financière d'une collectivité et met en évidence notamment la capacité du syndicat à auto-financer ses investissements.

Une partie de cet excédent va permettre de couvrir le capital de nos emprunts et d'autofinancer une partie de nos investissements.

La capacité de désendettement devrait s'établir à 9,9 années en 2026, en hausse par rapport à la clôture de l'exercice 2025 (8,7 années).

Cette évolution s'explique principalement par la poursuite de la mise en œuvre de notre Plan pluriannuel d'investissement, destiné à sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire, et qui génère un volume d'investissements particulièrement soutenu en 2026.

La **capacité de désendettement** correspond à la durée théorique dont Sydeo aurait besoin pour rembourser la totalité des emprunts contractés s'il y consacrait la totalité de son autofinancement (et donc ne réaliserait aucun investissement sur cette période).

4.1.2 La section d'investissement

CHA	CHAPITRE_LIB	Budget 2025 (avec DM)	Proposition 2026
	Dépense		
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement r	266 850,86 €	289 082,38 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	550 000,00 €
041.	Opérations patrimoniales	5 176,22 €	
13.	Subventions d'investissement	100 000,00 €	
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 605 176,22 €	1 580 000,00 €
20.	Immobilisations incorporelles	180 000,00 €	90 568,40 €
21.	Immobilisations corporelles	1 331 906,60 €	1 334 868,39 €
23.	Immobilisations en cours	9 339 484,03 €	12 422 739,43 €
26.	Participations et créances rattachées à des partic	- €	
45.	Opérations pour compte de tiers	100 000,00 €	100 000,00 €
	Total des dépenses d'investissement	13 478 593,93 €	16 367 258,60 €
	Recette		
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement r	- €	
021.	Virement de la section d'exploitation	769 505,69 €	1 250 330,94 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
041.	Opérations patrimoniales	5 176,22 €	
10.	Dotations, fonds divers et réserves	1 727 995,66 €	1 492 677,66 €
13.	Subventions d'investissement	3 971 531,45 €	5 524 250,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	4 904 384,91 €	6 000 000,00 €
21.	Immobilisations corporelles	- €	
23.	immobilisations en cours	- €	
26.	Participations et créances rattachées à des partic	- €	
27.	Autres immobilisations financières	- €	
45.	Opérations pour compte de tiers	100 000,00 €	100 000,00 €
	Total des recettes d'investissement	13 478 593,93 €	16 367 258,60 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- €	- €

○ Les recettes d'investissements :

Le budget primitif 2026 de Sydeo se veut prudent en matière de recettes d'investissement. Les subventions attendues sont estimées à presque 5 524 000€ HT et font partie, pour la grande majorité, d'une décision attributive de nos partenaires financiers (Agence de l'eau, Etat, Conseil Départemental de l'Ardèche) ou d'une contractualisation, notamment au travers du Contrat « Eau et Climat » signé le 19 décembre 2025.

Ce contrat prévoit plus de 41 M€ d'investissement intégrant notamment la création de la Dorsale Rhodanienne, action structurante pour le Syndicat. Dans ce cadre, l'Agence de l'Eau apportera un soutien financier à hauteur de 17,5 M€ de subventions (Voir le détail fourni en annexe n°1).

Cette section d'investissement se finance en partie par la reprise des résultats de l'exercice antérieur (ch10) pour un montant 1 492 678€ HT, et le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (ch21) pour un montant prévisionnel de 1 250 330€ HT.

A ce stade « l'emprunt bancaire » intégré à ce projet de budget pour l'équilibrer n'a pas vocation à être mis en œuvre dans son intégralité. Pour ce nouveau budget, les emprunts qui seront contractés par le syndicat vont s'orienter principalement vers les « Aqua Prêt » de la Banque des Territoires.

○ Les dépenses d'investissements :

▪ Remboursement de la dette

Le remboursement de la dette en capital s'élève à hauteur de 1 580 000€ HT.

▪ Les projets retenus en 2026

Les dépenses d'investissement 2025 présentées, prennent en compte l'évolution du PPI sur sa partie structurante et les souhaits de renouvellement par les élus du syndicat. Ce programme de travaux est sans précédent et s'élève à 10 901 000€ HT répartis de la manière suivante :

- Les études et divers : 90 000€ HT
- Les investissements de « Maintien » : 1 334 868,39€ HT
- Les investissements « Bâtiment » : 1 612 217,54€ HT
- Les investissements « Structurants » : 8 325 056,89€ HT
- Les investissements de « Mises en conformité » : 615 000,00€ HT
- Les investissements de « Renouvellement » : 1 829 465,00€ HT
- Les investissements de « Dévoisement » : 41 000,00€ HT

(Voir le détail fourni en annexe n°2)

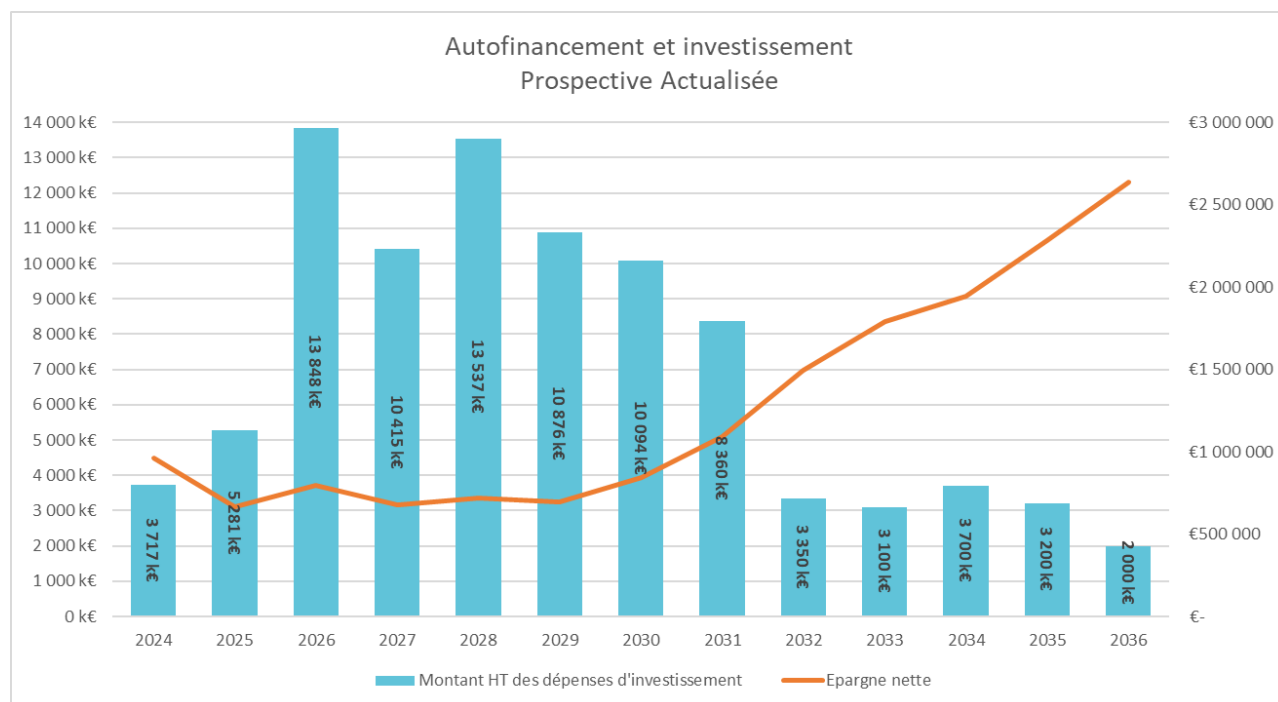
4.2 Evolution des indicateurs financiers

	2025	2026
Dépenses Réelles de fonctionnement (hors charges financières)	5 502 536,64	5 546 600,00
Recettes Réelles de fonctionnement (hors charges exceptionnelles)	8 791 418,85	9 005 889,06
EPARGNE DE GESTION	3 288 882 €	3 459 289 €
Charges financières (hors intérêts pour compte courant)	747 740,22	770 000,00
EPARGNE BRUTE	2 541 142 €	2 689 289 €
Remboursement en capital	1 586 766,22	1 580 000,00
EPARGNE NETTE	954 376 €	1 109 289 €
CRD	22 107 912 €	26 527 912 €
Capacité de désendettement	8,7 ans	9,9 ans
Taux d'épargne brute	29%	30%
Volume d'investissements	5 280 679,96 €	13 848 176,22 €

L'année 2026 sera marquée par un niveau d'investissements sans précédent pour le Syndicat (dont 3M€ de RAR).

Cette dynamique s'inscrit dans la mise en œuvre du Contrat « Eau et Climat », qui conduit le Syndicat à concentrer des investissements significatifs sur les six prochaines années afin d'optimiser le montant des subventions mobilisables.

Dans ce contexte, la capacité de désendettement devrait progresser au rythme des volumes d'investissement réalisés. La soutenabilité financière dépendra toutefois de l'évolution des tarifs de l'eau, qui seront arrêtés par le comité syndical, ainsi que des choix et priorités retenus en matière d'investissements.



Par ailleurs, le renforcement constant des normes sanitaires applicables à la distribution d'eau potable s'ajoute aux enjeux de sécurisation de l'alimentation en eau. Ces évolutions imposent au Syndicat une anticipation accrue et une capacité d'adaptation permanente, conduisant à des arbitrages réguliers dans la programmation des investissements.

Annexe 1 : Planification financières des actions du Contrat « Eau Climat »

Code Action	Libellé détaillé de l'action	Année prévisionnelle d'engagement	Montant de l'opération	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	2 031
AEP-2a	LYAS COUX PRANLES - Travaux de sécurisation et de substitution des ressources	2026	4 837 000	1 500 000	2 000 000	1 337 000			
ECO-6a	DORSALE RHODANIENNE - Ressource de Barbeyrol - Travaux de sécurisation et de substitution	2027	3 605 000	100 000	100 000	1 000 000	1 000 000	1 405 000	
ECO-7a	DORSALE RHODANIENNE - Réservoir de Serre Petou - Modification du fonctionnement du réservoir au carrefour de la dorsale est-ouest	2026	1 911 000	1 000 000	911 000				
ECO-8a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon carrefour des Buis à l'entrée de Baix - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2026	1 050 000	1 050 000					
ECO-9a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon Baix sud au réservoir le Château à Cruas - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2027	5 370 000	200 000	200 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 970 000
ECO-10a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon du réservoir Le Château à Cruas aux Puits de Fournier - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2027	5 350 000	200 000	1 150 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
ECO-11a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon des Puits de Fournier au puits de Grimolles - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2027	3 000 000	1 500 000	1 500 000				
ECO-12a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon des puits de Grimolles au réservoir de Piffaut - Travaux de création d'un réservoir sur Le Teil, de conduites et d'un puits	2027	9 790 000	100 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 690 000
AEP-3a	INTERCONNEXION ENTRE LES RESSOURCES DE LA PAYRE ET DE PRIVAS - Travaux d'optimisation de l'interconnexion	2026	4 689 240	500 000	1 000 000	1 000 000	2 189 240		
AEP-4a	INTERCONNEXION DU LAC ET DE LA PAYRE - Amélioration de l'interconnexion	2027	836 000	50 000	500 000	286 000			
SPEA-2a	SYDEO - Projet de télérelève et réseau intelligent	2026	900 000	300 000	300 000	300 000			
TOTAL			41 338 240 €	6 500 000 €	8 661 000 €	7 923 000 €	7 189 240 €	5 405 000 €	5 660 000 €

Code Action	Libellé détaillé de l'action	Année prévisionnelle d'engagement	Aide Agence de L'eau	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	2 031
AEP-2a	LYAS COUX PRANLES - Travaux de sécurisation et de substitution des ressources	2026	2 418 500	1 209 250	604 625	604 625			
ECO-6a	DORSALE RHODANIENNE - Ressource de Barbeyrol - Travaux de sécurisation et de substitution	2027	1 325 377			662 689	331 344	331 344	
ECO-7a	DORSALE RHODANIENNE - Réservoir de Serre Petou - Modification du fonctionnement du réservoir au carrefour de la dorsale est-ouest	2026	702 579	351 289	351 289				
ECO-8a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon carrefour des Buis à l'entrée de Baix - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2026	386 032	386 032					
ECO-9a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon Baix sud au réservoir le Château à Cruas - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2027	1 974 279			987 139		493 570	493 570
ECO-10a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon du réservoir Le Château à Cruas aux Puits de Fournier - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2027	1 966 926		983 463			491 731	491 731
ECO-11a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon des Puits de Fournier au puits de Grimolles - Travaux de création et de renouvellement de conduite	2027	1 102 949	551 475	551 475				
ECO-12a	DORSALE RHODANIENNE - Tronçon des puits de Grimolles au réservoir de Piffaut - Travaux de création d'un réservoir sur Le Teil, de conduites et d'un puits	2027	4 413 245		2 206 623			1 103 311	1 103 311
AEP-3a	INTERCONNEXION ENTRE LES RESSOURCES DE LA PAYRE ET DE PRIVAS - Travaux d'optimisation de l'interconnexion	2026	2 344 620	1 172 310			1 172 310		
AEP-4a	INTERCONNEXION DU LAC ET DE LA PAYRE - Amélioration de l'interconnexion	2027	418 000		209 000	209 000			
SPEA-2a	SYDEO - Projet de télérelève et réseau intelligent	2026	450 000	150 000	150 000	150 000			
TOTAL			17 502 506 €	3 820 356 €	5 056 474 €	2 613 453 €	1 503 654 €	2 419 957 €	2 088 612 €

Annexe 2 : Détail du programme d'investissement pour 2026

➤ Bâtiment / Etudes et mise en conformité :

			- €	2 317 218 €	2 317 218 €	665 000 €	- €
OPERATION_LIB	ETAT	TYPE	REPORT 2025	2026	TOTAL 2026	2027	2028
2024-274-S PROJET EXTENSION SIÈGE LE POUZIN	EN COURS	BAT	- €	1 612 217,54 €	1 612 217,54 €		
2024-344-C DUP ET CAPTAGE HUBAC DU CHIER ST ETIENN	EN COURS	CONF	- €	115 000,00 €	115 000,00 €	115 000,00 €	
COUX (CVM)	EN COURS	CONF	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	550 000,00 €	
ETUDES ET DIVERS	EN COURS	ETUDE		90 000,00 €	90 000,00 €		

➤ Les investissements de « Maintien » :

			85 868 €	1 249 000 €	1 334 868 €	1 000 000 €	1 000 000 €
OPERATION_LIB	ETAT	TYPE	REPORT 2025	2026	TOTAL 2026	2027	2028
INVESTISSEMENTS DE MAINTIEN	EN COURS	MAIN	85 868,39 €	1 249 000,00 €	1 334 868,39 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €

➤ Les investissements de « Renouvellement » :

			871 465 €	999 000 €	1 870 465 €	- €	- €
OPERATION_LIB	ETAT	TYPE	REPORT 2025	2026	TOTAL 2026	2027	2028
2023-236-T RUE KLEBERT LE TEIL RÉNOV	EN COURS	RENOV	36 590,63 €		36 590,63 €		
2024-273-S CHOMERAC-ROUTE DE PRIVAS- PHASE 2	EN COURS	RENOV	2 175,00 €		2 175,00 €		
2024-316-S TRAVERSÉE DE FLAVIAC RÉNOV	EN COURS	RENOV	150 222,39 €	62 000,00 €	212 222,39 €		
2024-334-C RENOUVELEMENT QUARTIER LE ROURE LYAS	EN COURS	RENOV	3 263,49 €	174 000,00 €	177 263,49 €		
2024-337-S REHAB MISE CONFOR RUE REPUBLIQUE CRUAS	EN COURS	RENOV	266 877,32 €	300 000,00 €	566 877,32 €		
2024-338-C RENOUV RESEAUX ROUTE DES MINES PRIVAS	EN COURS	RENOV	42 564,99 €		42 564,99 €		
2025-375 RENOUV RD 104 ST JULIEN /ROMPON	EN COURS	RENOV	201 334,94 €		201 334,94 €		
2025-377 RENOUV MEYSSE GRANDE RUE	EN COURS	RENOV	11 955,67 €	120 000,00 €	131 955,67 €		
2025-378 RENOUV LE TEIL ROBESPIERRE	EN COURS	RENOV	7 100,00 €	100 000,00 €	107 100,00 €		
2025-379 RENOUV LE TEIL 8 MAI CHAMANTIN	EN COURS	RENOV	2 855,00 €	202 000,00 €	204 855,00 €		
2025-380 RENOUV SAINT VINCENT TRACIEUX	EN COURS	RENOV	146 525,57 €		146 525,57 €		
2025-381 DEVOI ROCHESSAUVÉ SS VILLAGE	EN COURS	DEVOI	- €	41 000,00 €	41 000,00 €		

➤ Les investissements « Structurants »

			2 282 661 €	6 042 396 €	8 325 057 €	3 150 000 €	2 037 000 €
OPERATION_LIB	ETAT	TYPE	REPORT 2025	2026	TOTAL 2026	2027	2028
2023-219-S ETUDE RESSOURCE ILES CHAMBENIER POUZIN	EN COURS	STRUC	75 200,00 €		75 200,00 €		
2023-223-C ZRR EYRIEUX	EN COURS	STRUC	575 033,88 €		575 033,88 €		
2023-230-S ETUDE STRAT T1-POUZIN BAIX PAYRE	EN COURS	STRUC	114 700,75 €		114 700,75 €		
2023-239-S CRUAS NORD SICHIER ETUDE STRAT NS	EN COURS	STRUC	836 288,99 €	500 000,00 €	1 336 288,99 €		
2024-290-C NOUVELLE RESSOURCE MARCOLS LES EAUX	EN COURS	STRUC	6 975,00 €		6 975,00 €		
2024-291-S-RÉHABILITATION CAPTAGE FOURNIER MEYSSE	EN COURS	STRUC	10 660,47 €		10 660,47 €		
2024-292-S-ETUDE STRAT T2-POUZIN BAIX PAYRE	EN COURS	STRUC	182 673,06 €	50 000,00 €	232 673,06 €		
2024-339-CETU TRX AEP SECU UDI PRANLE COUX LYAS T2	EN COURS	STRUC	38 453,71 €	1 000 000,00 €	1 038 453,71 €	2 300 000,00 €	1 537 000,00 €
2024-341-S REHAB SURPRESSEUR DU BUIS BAIX	EN COURS	STRUC	15 010,30 €	240 000,00 €	255 010,30 €		
2024-342-S RENF STOCK RESERV PRINC ST CIERGE	EN COURS	STRUC	6 709,86 €		6 709,86 €		
2024-343-C RATTRAPAGE STRUCTUREL T2	EN COURS	STRUC	38 000,00 €		38 000,00 €		
2024-345-S SÉCURISATION PAYRE-FOURNIER- POUZIN T3	EN COURS	STRUC	1 253,85 €	480 000,00 €	481 253,85 €		
2024-346-DORSALE RHODANIENNE PHASE 4 BAIX BUIS BAIX	EN COURS	STRUC	- €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €		
2024-348-C BEAUVENE SECU L ARBRE ET VEYRASSAC	EN COURS	STRUC	6 471,20 €	30 000,00 €	36 471,20 €		
2025-365-ETUDE INTERCO CHALENCON	EN COURS	STRUC	12 172,00 €		12 172,00 €		
2025-366-ETUDE SÉCURISATION DORSALE RHODANIENNE	EN COURS	STRUC	21 046,43 €		21 046,43 €		
2025-367-SHÉMA DE DISTRIBUTION AEP	EN COURS	STRUC	151 112,49 €		151 112,49 €		
2025-371 TELERELEVE ANTENNNE LORA	EN COURS	STRUC	39 325,00 €	120 000,00 €	159 325,00 €		
2025-372 TELERELEVE COMPTEURS LORA	EN COURS	STRUC	- €	259 980,00 €	259 980,00 €		
2025-383 MERLIN USINE DE TRAITEMENT DE VERDUS	EN COURS	STRUC	- €	85 000,00 €	85 000,00 €		
2025-384 MERLIN BARBEYROL TRAITEMENT + HS PRIVAS	EN COURS	STRUC	19 738,15 €	30 000,00 €	49 738,15 €		
2025-385 MERLIN LE LAC TRAITEMENT	EN COURS	STRUC	4 970,00 €	20 000,00 €	24 970,00 €		
2025-386 PASSERELLE VERDUS	EN COURS	STRUC	2 945,00 €	15 000,00 €	17 945,00 €		
2025-387 DORSALE RHODANIENNE PHASE 3 SERRE PETOU	EN COURS	STRUC	1 575,00 €	1 045 000,00 €	1 046 575,00 €	350 000,00 €	
ERP FACTURATION ET GESTION D'ABONNÉS (SOMEI)	EN COURS	STRUC	115 433,76 €	20 000,00 €	135 433,76 €		
2025-389 CHOMERAC REHABILITATION VIGNARES INTERCON	EN COURS	STRUC	6 911,99 €		6 911,99 €		
2025-391 ST PIERRE TRAITEMENT TURBIDITE	EN COURS	STRUC	- €	10 000,00 €	10 000,00 €		
2026-424 DORSALE RHODANIENNE PHASE 6 - BAIX À CRUAS	EN COURS	STRUC	- €	68 692,00 €	68 692,00 €		
2026-425 À DORSALE RHODANIENNE PHASE 7 - CRUA À MEYSSE	EN COURS	STRUC	- €	75 644,00 €	75 644,00 €		
2026-426 DORSALE RHODA PHASE 8 - MEYSSE GRIMOLLE	EN COURS	STRUC	- €	40 880,00 €	40 880,00 €		
2026-427 DORSALE RHODA PHASE 9- GRIMOLLE À PIFFAULT	EN COURS	STRUC	- €	129 000,00 €	129 000,00 €		
2026-428 DORSALE RHODA PHASE 9- PIFFAULT RESERVOIR	EN COURS	STRUC	- €	42 000,00 €	42 000,00 €		
2026-429 DORSA RHODA PHASE10-PUITS BÂCHE SURPRESS	EN COURS	STRUC	- €	81 200,00 €	81 200,00 €		
SCHEMA DIRECTEUR	EN COURS	STRUC	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €



Mise en ligne sur Sydeo.fr le 24.02.2026

DEPARTEMENT
ARDECHE
ARRONDISSEMENT
PRIVAS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 19/02/2026

Date de Convocation	05/02/2026		
Nombre de Délégués			
En exercice	69	Présents 38	Votants 45 Pouvoirs 7

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf février à 17 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes La Barnaudoise 07000 St Julien en St Alban, sous la présidence de Mr Jean Leynaud

Présent(e)s : Mr Leynaud Jean, Mr Féougier Adrien, Mme Bacconnier Céline, Mme Gache Nicole, Mr Miler Fabrice, Mme Prevost Marie, Mr Sallier Alain, Mr Giraud François, Mme Gigon Christine, Mr Arnaud Gilles, Mr Sangès Marc-Antoine, Mme Cotta Rachel, Mr Ferroussier Franck, Mme Bernard Françoise, Mr Constant Michel, Mr Louahala Ali-Patrick, Mr Vignal Christophe, Mme Curtius Patricia, Mme Tolfo Pascale, Mme Vernet Christine, Mr Mazzini Didier, Mr Sady Roland, Mr Monteux Christophe, Mr Chausi Clément, Mr Soubrillard Alain, Mr Dutrieux Jean-Louis, Mr Rossetti Bernard, Mr Coste Jérôme, Mr Giraud Francis, Mr Fougierol Julien, Mr Rouby Thierry, Mme Vincent Josette, Mr Arto Jean, Mme Chareyre Sandrine, Mr Leveque Michel, Mr Jourdan Maurice, Mr Chaize Dominique, Mr Louche Alain

Excusé(e)s : Mr Bacconnier Alain, Mr Boyer Yves, Mme Serre Laetitia, Mr Hermier Fabrice, Mr Amblard Cyril, Mr Jeanne Jean-Pierre, Mr Reynaud Bernard, Mr Fougier Sébastien, Mme Serre Marie-Josée, Mme Faure Roalina, Mr Ambert Gérard, Mr Veyreinc François, Mr Bouchet Marc, Mr Blache François, Mr Rochette Thierry, Mme Briet Micheline, Mme Brielle Victoria, Mr Faure Olivier, Mr David Henri, Mr Vernet Sébastien, Mme Mouton Josiane, Mr Vivat Yann, Mr Heyraud Michel, Mme Brivet Sylvette, Mr Roche Stéphane, Mr Tramoni Philippe, Mr Hubert Francis, Mr Bernard Alain, Mr Pasero Fabien, Mme Labeille Stéphanie, Mme De Clercq Valérie, Mr Aurias Mickaël, Mr Savatier Paul, Mr Hilaire Robert

Pouvoirs : Mme Serre Laetitia a donné pouvoir à Mme Prevost Marie, Mr Amblard Cyril a donné pouvoir à Mr Giraud François, Mr Jeanne Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme Gigon Christine, Mr Veyreinc François a donné pouvoir à Mme Vernet Christine, Mr Heyraud Michel a donné pouvoir à Mr Rossetti Bernard, Mr Pasero Fabien a donné pouvoir à Mr Arto Jean, Mr Savatier Paul a donné pouvoir à Mr Chaize Dominique

Secrétaire de séance : Mr Mazzini Didier

2026/015 : Octroi de la protection fonctionnelle au Directeur Général Adjoint de SYDEO

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que dans le cadre de notre opération 2024-290, concernant la recherche d'un nouveau captage sur la commune de Marcols les eaux, nous avons identifié une source à suivre au niveau de ses débits. Afin de mettre place le suivi de ces débits, des travaux de dégagement de la ressource et de comptage ont dû être engagés par nos soins.

Pour ce faire, SYDEO a engagé un maître d'œuvre avec qui nous avons l'habitude de travailler et qui dépose habituellement pour notre compte les dossiers d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Contrairement à leur habitude ils ne nous l'ont pas proposé dans leur devis et nous n'avons pas contrôlé la réalisation de ce dossier d'autorisation.

Lors de travaux entrepris sans cette autorisation (le maître d'œuvre n'ayant pas non plus vérifié son existence) une pollution de cours d'eau par de la terre (turbidité) a eu lieu et la fédération de la pêche a saisi l'Office Français de la Biodiversité de Privas, le 17 mai 2024, qui après contrôle et audition du Directeur Général Adjoint a transmis au procureur de la république sa plainte.

Le procureur décide de poursuivre le Directeur Général Adjoint au pénal et SYDEO souhaite l'assister dans ce dossier.

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L134-1 et suivants relatifs à la protection fonctionnelle ;

Vu les articles L.216-6, L.173-8 et L.432-3 du Code de l'environnement ;

Vu l'article 121-2 du Code pénal relatif à la responsabilité pénale des personnes morales ;

Vu la convocation en cause en date du 10 Mars 2026, visant M CHARRIER Félicien, Directeur Général Adjoint du syndicat mixte SYDEO, dans le cadre de poursuites engagées le Tribunal Judiciaire de Privas pour des faits qualifiés au titre des dispositions susvisées ;

Vu la demande de protection fonctionnelle formulée par l'intéressé en date du 06 Février 2026 ;

Considérant que :

- M CHARRIER Félicien exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint au sein du syndicat mixte SYDEO ;
- Les poursuites engagées portent sur des faits supposément commis dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et à l'occasion de missions relevant de ses attributions professionnelles ;
- En l'état du dossier et des éléments portés à la connaissance du Comité Syndical, il n'est pas établi que les faits reprochés seraient constitutifs d'une faute personnelle détachable du service ;
- Conformément aux dispositions du Code général de la fonction publique, la collectivité est tenue d'accorder sa protection à l'agent poursuivi pénalement à raison de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle détachable de l'exercice des fonctions ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par 45 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide :

Article 1 :

D'accorder à M CHARRIER Félicien, Directeur Général Adjoint, le bénéfice de la protection fonctionnelle dans le cadre des poursuites pénales engagées à son encontre sur le fondement des articles L.216-6, L.173-8 et L.432-3 du Code de l'environnement ainsi que de l'article 121-2 du Code pénal.

Article 2 :

De prendre en charge les frais de défense de l'intéressé, notamment les honoraires d'avocat, frais de procédure et frais annexes nécessaires à sa défense, sous réserve de leur caractère raisonnable et sur présentation des justificatifs correspondants.

Article 3 :

De préciser que, conformément aux dispositions légales, le syndicat mixte se réserve la possibilité d'exercer une action récursoire à l'encontre de l'intéressé dans l'hypothèse où une décision juridictionnelle définitive viendrait à établir l'existence d'une faute personnelle détachable du service.

Article 4 :

D'autoriser Monsieur le Président du syndicat mixte à signer tout document, convention d'honoraires et à accomplir toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme à l'original,

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié exécutoire par Le Président

Le Pouzin, le 19/02/2026

Le Président, Jean Leynaud

 **sydeo**
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU
D'OC
2 route du Barrage
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
sydeo.fr